Colloque annuel

de la

Sfdi
Société française
pour le droit international

ART ET DROIT INTERNATIONAL

26-27 mai 2025

Palais des Rois sardes
Campus Trotabas

Nice

Marc Chagall

Le Message d'Ulysse (détails)
1968
Mosaïstes : Lino et Heidi Melano
Photographie de la mosaïque située à la Faculté de droit et science politique - Université Côte d'Azur Dimensions de l'œuvre originale : 300 x 1 100 cm - © Adagp, Paris 2025

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR · LADIE Laboratoire de Droit International et Européen (UPR 7414) · Chaire UNESCO Paix et développement par le droit IdPD Institut de la Paix et du Développement UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR · unesco Chaire · DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES · VILLE DE NICE · Université Côte d'Azur FRANCE 2030 Initiative d'Excellence

Art et droit international

Colloque SFDI 2025
Université Côte d'Azur

LUNDI 26 MAI

(Palais des Rois sardes)

11h - Assemblée générale de la SFDI
12h30 - Accueil des participants

13h - Ouverture

- Jeanick Brisswalter, président d'Université Côte d'Azur
- Jean-Marc Sorel, président de la Société Française pour le Droit International
- Santiago Villalpando, conseiller juridique et directeur, Office des normes internationales et des affaires juridiques, UNESCO

13h30 - Rapport introductif

Jean-Christophe Martin, professeur de droit public à Université Côte d'Azur
et Anne Millet-Devalle, professeure de droit public à Université Côte d'Azur

THÈME 1 – La protection de l'art par le droit international

14h-15h30 - Session 1 : La protection des biens culturels artistiques

Présidence : Julia Grignon, Directrice scientifique de l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM)

- La protection des biens culturels artistiques matériels et immatériels en période de paix

Clémentine Bories, professeure de droit public à l'Université Toulouse Capitole

- La protection des biens culturels artistiques dans le cadre des conflits armés : problématiques contemporaines

Vaios Koutroulis, professeur de droit public à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)

- La coopération internationale pour la protection des objets d'art dans des « refuges » face à des situations d'urgence

Marina Eudes, professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre

- L'action de l'UNESCO en matière de protection des biens culturels artistiques

Guillermo Trasancos, chef de la Section des Conventions et Recommandations, Office des normes internationales et des affaires juridiques, UNESCO

15h45-17h00 - Session 2 : La protection des artistes

Présidence : Tristan Azzi, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- La protection du droit d'auteur à l'épreuve de l'intelligence artificielle

Alexandra Bensamoun, professeure de droit privé à l'Université Paris-Saclay

- La protection du droit d'auteur à l'épreuve de l'art contemporain

David Pouchard, attaché principal d'administration, adjoint à la cheffe de bureau de la propriété intellectuelle, ministère de la Culture

- Les cadres juridiques internationaux et régionaux de protection de la liberté artistique

Laurence Cuny, membre du groupe d'experts de l'UNESCO sur la Convention de 2005 sur la diversité culturelle, doctorante à l'Université Laval (Canada) et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

THÈME 2 – Art et droit international : influences croisées

17h00-18h30

Présidence : Valère Ndior, professeur à l'Université de Bretagne occidentale - membre de l'Institut universitaire de France

- Le droit international dans le cinéma
Chiara Vitucci, professeure de droit public à l'Université de la Campania Luigi Vanvitelli (Italie)
- Le droit international dans la littérature
Jean-Marc Sorel, professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de la SFDI
- Le droit international dans la bande dessinée
Pierre Klein, professeur de droit public à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)
- L'art dans les enceintes du droit international
Blandine Blukacz-Louisfert, cheffe de la Section Mémoire Institutionnelle de l'ONU à Genève et responsable de la collection d'art du Palais des Nations

MARDI 27 MAI

(Campus Trotabas)

08h45 - Accueil des participants

THÈME 3 – L'encadrement par le droit international des circulations de l'art

09h-10h30 - Session 1 : Commerce, souveraineté et diversité culturelle

Présidence : Régis Bismuth, professeur de droit public à l'École de droit de Sciences Po

- L'appréhension juridique des notions d'origine et de provenance des biens culturels artistiques
Marie Cornu, directrice de recherche au CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique, Université Paris Saclay
- Souveraineté culturelle et commerce international à l'ère des plateformes numériques et de l'intelligence artificielle
Véronique Guèvremont, professeure de droit public à l'Université Laval, chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (Canada)
- Régulation de la circulation des œuvres d'art par l'Union européenne et protection du patrimoine culturel
Jean-Christophe Barbato, professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- La contribution du secteur privé à la diversité culturelle dans le cadre des stratégies de durabilité des entreprises
Anne-Thida Norodom, professeure des universités en droit public, Université Paris Cité
et Lilian Richieri Hanania, avocate, docteure en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre du Groupe de réflexion de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique

10h45-12h15 - Session 2 : Lutte contre les trafics, les transferts illicites et restitutions

Présidence : Muriel Ubeda-Saillard, professeure de droit public à l'Université de Lille

- L'art dans l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales
Philippe Lagrange, professeur de droit public à l'Université de Poitiers
- Les enjeux en matière de prévention : le rôle de l'International Council of Museums (ICOM)
Juliette Raoul-Duval, Vice-Présidente de l'Alliance Europe de l'ICOM
- La coopération policière et judiciaire en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée visant les œuvres d'art
Estelle Stamm, commandante de police, chef adjointe de l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, ministère de l'Intérieur (France)
- Les restitutions des biens culturels artistiques
Vincent Negri, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique (UMR 7220)

12h15-14h – *Déjeuner*

14h-15h30 - Séance d'actualité du droit international

Présidence : Pierre Bodeau-Livinec, professeur de droit public à l'Université Paris-Nanterre

- Diégo Colas, directeur des affaires juridiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Mathias Forteau, professeur de droit international public à l'université Paris-Nanterre, membre de la Commission du droit international
- Hélène Tigroudja, Visiting Professor au Centre for International Law (National University of Singapore), professeure de droit public à Aix-Marseille Université, vice-présidente du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies
- Niki Aloupi, professeure de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, membre de la Commission juridique et technique de l'Autorité internationale des fonds marins

15h30-17h00 - ATELIERS

ATELIER 1 – Marché de l'art et droit international

Présidence : Marina Teller, professeure de droit privé à Université Côte d'Azur, titulaire de la chaire de Droit économique et intelligence artificielle

- Droit fiscal du marché de l'art
Lukasz Stankiewicz, professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon III
- Marché de l'art et blanchiment d'argent
Guilhem Roger, superviseur LCB-FT - Direction des Douanes
- Marché de l'art NFT et co-construction de biens communs en droit international
Philippe Gout, maître de conférences en droit public à l'Université Toulouse Capitole
- Service public culturel et marché international de l'art, résistance ou ouverture ?
Tristan Gil, doctorant contractuel à l'Université Paris-Cité

ATELIER 2 – Un droit à l'art internationalement consacré ?

Présidence : Fiana Gantheret, directrice de l'ONG Creating Rights

- Penser le 'droit de l'humanité à l'art' à l'aune du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
Daniel Ventura, maître de conférences à Université Côte d'Azur
- Le « droit au musée » en tant que droit culturel de la personne
Pierre Bosset, professeur de droit, chaire de recherche sur la gouvernance des musées et le droit de la culture, Université du Québec à Montréal (Canada)
- Le droit à l'art face au changement climatique
Julien Dellaux, professeur de droit public à Université Côte d'Azur
- La protection internationale de l'art autochtone face aux enjeux de l'appropriation culturelle
Isadora Campla Morales, doctorante à l'Université Paris 1Panthéon-Sorbonne

ATELIER 3 – Le règlement international des différends en matière d'art

Présidence : Romain Le Boeuf, professeur de droit public à Aix-Marseille Université

- Biens artistiques et souveraineté culturelle dans la jurisprudence de la CIJ
Guillaume Le Floch, professeur de droit public à l'Université de Rennes, secrétaire général de la SFDI
- Patrimoine artistique, justice pénale internationale et justice transitionnelle
Isabelle Moulier, maître de conférences en droit public à l'Université Clermont Auvergne
- Règlement judiciaire et extrajudiciaire des contentieux en matière de restitution
Marc-André Renold, professeur ordinaire de droit à l'Université de Genève, chaire UNESCO en droit international de la protection des biens culturels (Suisse)
- Le règlement extrajudiciaire des litiges en matière d'art par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
Justine Ferland, Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

17h-17h30 - Conclusions

Evelyne Lagrange, professeure de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et Jean-Baptiste Racine, professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas